



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril, le Conseil Municipal de Chavaroux, convoqué le 17/04/2025 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr BELDA José.

PRÉSENTS : José BELDA, Cécile MERROUCHE, Isabelle RAYMOND, Christine MERCIER, Pierre-Henri MESTRE, Sylvette VOISSIERE

ABSENTS EXCUSÉS : Philippe SCHAAL donne pouvoir à Isabelle RAYMOND, Noël MESTRE donne pouvoir à Pierre Henri MESTRE, Christelle REVIRON donne pouvoir à Cécile MERROUCHE, Franck SABATIER donne pouvoir à José BELDA

ABSENT : Franck PAPARIC

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle RAYMOND

La séance débute à 20h00

1° Délibération afin d'acter le linéaire dans le cadre de l'entretien des fossés avec Rive droite de la Morge

Le chemin partant de la route de Chappes, qui se poursuit rue des prés n'est pas répertorié sur le plan pour l'entretien des fossés. Une délibération doit être prise pour modifier les plans.

Le Conseil vote à l'unanimité

2° Achat d'un véhicule Berlingo en LOA (location avec option d'achat) suite au vol de l'ancien

Afin de remplacer le véhicule volé, et après consultation des ventes de véhicules d'occasion, la décision a été prise d'acheter un véhicule neuf en location avec option d'achat. Elle porte sur une durée de 4 ans et la récupération de TVA sera possible.

Le coût du véhicule est de 20 765.50€ TTC réparti sur 4 ans dont un premier loyer de 5 759.84€ TTC et 48 loyers de 319.35€.

Le véhicule est garanti 4 ans avec un contrat de maintenance compris.

3° Commissions et Syndicats

- **RLV**

Le schéma directeur (travaux à réaliser sur l'eau pluviale sur les 15 ans à venir) a été présenté. La commune de Chavaroux a 0 euros de travaux sur les 15 ans.

La CLECT (Commission Locales d'Evaluation des Compétences transférées) devra se réunir pour réévaluer le montant de la participation financière de chaque commune au vu de travaux à réaliser.

Séance levée à 21h



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de Chavaroux, convoqué le 19/06/2025 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr BELDA José.

PRÉSENTS : José BELDA, Philippe SCHAAL, Cécile MERROUCHE, Isabelle RAYMOND, Noël MESTRE, Christelle REVIRON, Franck SABATIER, Sylvette VOISSIERE

ABSENT EXCUSÉ : Pierre-Henri MESTRE qui donne pouvoir à Noël MESTRE

ABSENTS : Christine MERCIER, Franck PAPARIC

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle RAYMOND

La séance débute à 20h00

1° Délibération afin d'acter le passage au Compte Financier Unique (CFU)

Le Conseil doit prendre une délibération pour acter le passage au compte financier unique. Le CFU constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Sa mise en œuvre devient obligatoire pour l'exercice 2026 pour toutes les collectivités publiques locales.

Le Conseil vote à l'unanimité

2° Délibération pour le groupement de commande relatif à la réalisation des vérifications périodiques réglementaires

RLV propose le renouvellement d'un groupement de commande pour réaliser les vérifications périodiques réglementaires (vérification aires de jeux, vérifications électriques des bâtiments publics...) pour la période allant de 2026 à 2028. Cette commande groupée permet de diminuer par quatre le coût annuel pour la commune de Chavaroux. La Mairie reste gestionnaire des infrastructures à contrôler.

Le Conseil vote à l'unanimité

3° Délibération pour le renouvellement de l'entretien des avaloirs d'eaux pluviales avec la SEMERAP

La convention signée avec la SEMERAP pour l'entretien des avaloirs (116 sur la commune) arrive à son terme, un renouvellement pour 5 ans de celle-ci est proposé pour un coût annuel de 2 620€ par an.

Le Conseil vote à l'unanimité

4° Informations diverses

✓ PREVENTION MOUSTIQUES

Les moustiques tigres reviennent en force. L'Agence Régionale de Santé (ARS) nous rappelle quelques conseils pour s'en protéger et freiner leur prolifération. Le Puy-de-Dôme est notamment touché avec 70 communes recensées, Chavaroux fait partie de la liste des communes colonisées.

Les moustiques tigres se développent particulièrement dans les endroits naturels ou artificiels avec de faibles quantités d'eau : coupelles de pots de fleurs, arrosoirs, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, piscines non entretenue, bâches, encombrants... Pour lutter nous devons adopter les bons gestes ! **Rangez, videz et couvrez les objets et contenants dans lesquels l'eau peut s'accumuler afin d'éviter qu'ils pondent des œufs et se multiplient.**

✓ FESTIVITÉS 13 JUILLET 2025

Le traditionnel repas et feux d'artifices se déroulera le dimanche 13 juillet 2025 à partir de 19h00.

✓ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le jury des maisons fleuries passera le 8 juillet 2025

✓ TRI DES POUBELLES JAUNE

Il est rappelé aux habitants de ne pas mettre de sac poubelle noir avec du recyclage à l'intérieur dans le container jaune.

Il est toléré en revanche des sacs poubelles transparents afin que le SBA puisse s'assurer qu'il s'agit bien de déchets à recycler.

Le coût de cette erreur représente 1 500 000 euros par an sur l'ensemble du territoire du SBA. Montant répercuté sur la redevance ordures ménagères.

✓ BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'été pour le mois de juillet : de 17h à 18h30 le mercredi

Fermeture à partir du 04 août jusqu'au 31 août 2025.

NB : les emprunteurs sont priés de ramener leurs livres dans les temps impartis

✓ PIÈGES FRELONS

Suite à une campagne de piégeage de frelons sur le territoire lancée par RLV, 27 frelons sur 3 pièges ont été collectés sur la commune de Chavaroux.

✓ DISTRIBUTEUR DE PIZZAS

Le distributeur de pizzas fraîches situé rue de la Mairie est opérationnel.